

ENSEIGNEMENT**Adaptation partielle de la sectorisation scolaire****EXPOSE DES MOTIFS**

Depuis la loi de décentralisation du 22 juillet 1983, le financement, le fonctionnement et l'entretien des locaux scolaires incombent aux collectivités territoriales. Il s'agit pour la commune de créer les locaux pour accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions.

L'évolution de la Ville, différente selon les quartiers, amène à ne pas considérer comme figée la sectorisation scolaire élaborée en 2004 et modifiée en 2007, mais à envisager une réflexion permanente et une adaptation chaque fois que nécessaire des secteurs scolaires en fonction des prévisions d'effectifs pour les rentrées scolaires à venir, afin de corréliser les capacités d'accueil et les besoins.

La municipalité est particulièrement attachée à l'existence et au respect de la sectorisation scolaire, garantissant à chaque enfant et à chaque famille l'accès à une école publique de qualité et nous prémunissant de toute mise en concurrence des écoles entre elles.

Les critères respectés sont basés sur la mixité sociale, l'utilisation rationnelle des capacités des équipements scolaires et la cohérence pédagogique et géographique.

La sectorisation scolaire est basée sur les limites des secteurs élémentaires. Les secteurs maternels sont rattachés à une élémentaire, cependant on constate que l'évolution des effectifs en maternelle est beaucoup plus rapide qu'en élémentaire, en raison du maintien de la natalité à un niveau élevé, au-delà de 900 naissances par an depuis 2008.

Aussi, les ajustements nécessaires pour les rentrées 2011 et 2012 concernent d'une part le secteur M.Thorez afin d'anticiper la croissance des effectifs sur le secteur, en lien avec la construction à venir de nombreux programmes de logements (environ 880 logements), et d'autre part une modification de la sectorisation entre les secteurs Casanova et Péri, pour une meilleure répartition des effectifs, de fait impactés.

I – Adaptation des limites entre M.Thorez – G.Péri/A.Einstein

La zone concernée se situe entre l'école G.Péri, le collège Wallon et le haut d'Ivry vers l'école M.Thorez. Elle a été modifiée à plusieurs reprises au fil des propositions d'adaptation de la sectorisation scolaire depuis plusieurs années, car elle se trouve dans une zone « pivot » entre 3 secteurs M.Thorez, G.Môquet, G.Péri/A.Einstein.

Tous les enfants actuellement scolarisés ont été pris en compte, quelque soit leur niveau scolaire, selon l'application des principes de sectorisation, et sont domiciliés dans les rues suivantes :

- Rue G.Péri du 51 au 63, du 62 au 86,
- allée des poètes,
- rue P.Moulié.

Nous avons consulté la communauté scolaire afin de réfléchir aux propositions d'adaptation de la sectorisation :

- avec les directions d'écoles : le 11 février 2011,
- avec les familles concernées : le 7 avril 2011.

Afin de limiter les incidences sur les ouvertures-fermetures de classes et de ne pas déstabiliser les équipes pédagogiques en place, il a été convenu de mettre en œuvre progressivement les modifications nécessaires sur deux années.

Pour la rentrée scolaire 2011-2012, du secteur M.Thorez vers les secteurs G.Péri/A.Einstein :

- la rue G.Péri du 51 au 59, du 62 au 74, l'allée des poètes.

Pour la rentrée 2012-2013, du secteur M.Thorez vers les secteurs G.Péri/A.Einstein :

- la rue G.Péri du 61 au 63, du 76 au 86, la rue P.Moulié.

Ces modifications auront pour incidences :

- en 2011-2012 : le transfert de 6 enfants en maternelle (dont 2 nouveaux entrants) et de 13 enfants en élémentaire,
- en 2012-2013 : le transfert de 5 enfants en maternelle (dont 4 nouveaux entrants) et de 10 enfants en élémentaire.

II – Adaptation des limites de secteur entre les écoles G.Péri et D.Casanova

Ces deux écoles maternelles alimentent la même élémentaire A.Einstein.

Depuis de nombreuses années, les enfants nouveaux entrants ne pouvant être scolarisés sur l'une ou l'autre des écoles du secteur étaient en tout cas accueillis sur l'autre.

Ces deux écoles sont en perte constante d'effectifs à long terme.

Aussi, il convient de veiller à maintenir un équilibre entre ces deux maternelles et à libérer des capacités d'accueil sur G.Péri.

En 2010, le Bureau Municipal du 11 janvier a validé le transfert sur l'école maternelle Danielle Casanova pour les nouvelles inscriptions des enfants issus des rues Ledru Rollin (du 21 à la fin) et l'avenue Danielle Casanova (du 47 au 57).

Afin d'harmoniser la répartition des enfants entre les deux secteurs, il est proposé d'aller plus loin et d'envisager le transfert sur D.Casanova pour la rentrée scolaire 2011, des rues suivantes :

- du 3 au 7 et du 14 au 24 rue P.Mazy,
- du 140 à 158 avenue D.Casanova,
- du 80 à 96 avenue G.Gosnat,
- de la place Voltaire.

Ces modifications ne concerneront que les nouveaux entrants sauf souhait de la famille pour que l'enfant intègre sa nouvelle école de secteur.

Plusieurs familles du secteur G.Péri domiciliés dans les rues concernées sont déjà en affectation provisoire sur D.Casanova.

On compte en effet 6 enfants scolarisés en affectation provisoire sur D.Casanova, domiciliés dans ces rues, sur 20 enfants au total (soit près d'un tiers des enfants domiciliés).

Pour ces deux adaptations, les familles pourront, si elles le souhaitent, maintenir leur enfant sur l'école fréquentée jusqu'à la fin de leur cycle de scolarité.

Chaque famille a été informée de ce projet et se verra confirmée la modification des secteurs scolaires dès l'approbation de la présente délibération.

Pour les familles rencontrant des difficultés particulières, les situations seront examinées au cas par cas.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver les adaptations de la sectorisation scolaire.

P.J. : tableau récapitulatif.

ENSEIGNEMENT

Adaptation partielle de la sectorisation scolaire

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de l'éducation, notamment son article L.212-7,

vu ses délibérations en date des 27 mai 2004 et 19 avril 2007 portant sur l'évolution de la sectorisation scolaire,

vu ses délibérations en date des 31 janvier 2008 et 26 mars 2009 portant sur les principes d'organisation de la sectorisation scolaire et des dérogations,

vu sa délibération en date du 20 mai 2010 approuvant les propositions d'évaluation de la sectorisation scolaire sur 4 rues de la ville d'Ivry-sur-Seine,

considérant la nécessité de réactualiser certains secteurs scolaires de la ville, afin de respecter les capacités d'accueil des écoles, de limiter les déplacements des familles, de permettre la continuité entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires, en recherchant un meilleur équilibre de la composition sociologique des publics accueillis dans chaque établissement,

considérant qu'une telle actualisation de la sectorisation concernera dès la rentrée 2011 les nouveaux inscrits en maternelle et en élémentaire, des élèves devant changer d'école d'affectation et certains élèves actuellement scolarisés qui resteront sur l'école fréquentée,

vu le tableau récapitulatif des changements d'affectation scolaire pour les rues concernées, ci-annexé,

DELIBERE

(par 38 voix pour et 5 abstentions)

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE les propositions d'évolution de la sectorisation scolaire sur 7 rues de la ville d'Ivry-sur-Seine, telles que figurant dans le tableau récapitulatif ci-annexé.

RECU EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2011

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2011

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20 MAI 2011

ANNEXE

Pour la rentrée 2011-2012

Adresses	Ancien secteur Primaire	Nouveau secteur Primaire	Ancien secteur Secondaire	Nouveau secteur Secondaire
rue G.Péri du 51 au 59, du 62 au 74	M.Thorez	G.Péri / A.Einstein	H.Wallon	G.Politzer
l'allée des poètes	M.Thorez	G.Péri / A.Einstein	H.Wallon	G.Politzer
rue P.Mazy, du 3 au 7 et du 14 au 24	G.Péri / A.Einstein	D.Casanova /A.Einstein	G.Politzer	G.Politzer
avenue D.Casanova, du 140 à 158	G.Péri / A.Einstein	D.Casanova /A.Einstein	G.Politzer	G.Politzer
avenue G.Gosnat, du 80 à 96	G.Péri / A.Einstein	D.Casanova /A.Einstein	G.Politzer	G.Politzer
place Voltaire	G.Péri / A.Einstein	D.Casanova /A.Einstein	G.Politzer	G.Politzer

Pour la rentrée 2012-2013

Adresses	Ancien secteur Primaire	Nouveau secteur Primaire	Ancien secteur Secondaire	Nouveau secteur Secondaire
rue G.Péri du 61 au 63, du 76 au 86	M.Thorez	G.Péri/A.Einstein	H.Wallon	G.Politzer
rue P.Moulié.	M.Thorez	G.Péri/A.Einstein	H.Wallon	G.Politzer